



Crises humanitaires: Quand l'Europe propose aux jeunes de s'engager

ENTRAIDE Le président de la Commission européenne veut créer, d'ici à la fin de l'année, un « Corps européen de solidarité »...



Des services de secours à l'oeuvre à Amatrice, en Italie, après un séisme, le 24 août 2016. - Alessandra Tarantino/AP/SIPA

Il veut permettre aux jeunes de s'engager davantage. Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, [a annoncé ce mercredi](#) sa volonté de créer un « Corps européen de solidarité ».

Cette force regrouperait des « jeunes de toute l'Union », qui pourraient proposer « leur aide là où elle sera le plus utile, pour répondre aux situations de crise, comme la crise des réfugiés ou les récents tremblements de terre en Italie », a précisé Juncker. Car le président [en est persuadé](#) : « L'Europe compte de nombreux jeunes qui souhaitent s'engager, contribuer utilement à la société et montrer leur solidarité ».

100.000 volontaires en 2020

Juncker veut aller vite : il souhaite que ce corps européen soit « opérationnel avant la fin de l'année » et que « 100.000 premiers jeunes volontaires soient à l'œuvre d'ici 2020 ». « C'est un sujet sur lequel Jean-Claude Juncker travaille depuis longtemps », assure [Jean-Dominique Giuliani](#), président de la [Fondation Robert Schuman](#), un centre de recherche sur l'Union européenne et ses politiques. Cet expert juge l'idée « excellente », même si elle manque encore de précision.

Comment les jeunes seront-ils choisis ? Seront-ils indemnisés ? Quelles sont les conditions d'âge ? Et en quoi cette offre se différencie-t-elle du [Service volontaire européen](#), qui permet déjà

aux jeunes âgés de 17 à 30 ans de s'impliquer, pendant deux à 12 mois, dans un projet à l'international ?

>> A lire aussi : Pourquoi s'engager dans une association rend plus heureux

Jacques Malet, président de [l'Institut Recherches et Solidarités](#), voit une différence majeure entre le Service volontaire européen et le Corps européen de solidarité : « Dans le premier cas, le jeune s'engage pour un projet précis alors que dans le second, il devient réserviste, c'est-à-dire qu'il sera appelé seulement en cas de besoin ».

Lui aussi juge l'idée « excellente » : « Ce Corps me semble être l'équivalent européen de [notre réserve citoyenne](#). Il est intéressant d'offrir ainsi à la jeunesse la possibilité de se sentir utile, qui plus est dans un mouvement d'ampleur européenne ». Mais Jacques Malet a toutefois certaines réserves : « La bonne volonté ne suffit pas, surtout en matière de gestion de crise. La question des compétences se pose : les humanitaires sont avant tout des médecins, des psychologues ou encore des logisticiens... Quelle place auront ces jeunes sur le terrain, quel sera leur savoir-faire ? ».

Il s'inquiète également des éventuelles répercussions psychologiques : « Au contact du malheur, a fortiori dans un contexte de crise, il faut être très solide... ». Dominique Lemaistre, directrice du mécénat à la [Fondation de France](#), tempère : « Il faudra bien sûr que ces jeunes soient suivis, mais nos organisations ont les moyens de les encadrer, de leur permettre d'agir sans les mettre en danger ».

Elle estime cette annonce d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans un contexte « de fort dynamisme des [mouvements de solidarité initiés par la jeunesse](#) ». Et rappelle que la Fondation de France délivre chaque année « 2.500 bourses à des jeunes pour leur permettre de réaliser leurs propres projets ».

Renforcer son employabilité

D'après Jean-Dominique Giuliani, les modalités de ce Corps européen de solidarité devraient être précisées dans les semaines qui viennent. Lui estime qu'au-delà de la solidarité, cette expérience renforcera également l'employabilité des jeunes volontaires : « L'objectif est qu'à l'issue de leur engagement, ils puissent trouver plus facilement un emploi dans une ONG, un service public ou même dans le privé », résume-t-il.

>> A lire aussi : «L'implication des autres bénévoles me redonne foi en l'humanité»

Pour Dominique Lemaistre, cette expérience sera évidemment un plus, d'abord parce que « les associations et les organisations non gouvernementales cherchent à intégrer davantage de jeunes dans leurs métiers, et pas seulement sur le terrain ». Quant au privé, elle estime que « si les recruteurs recherchent des compétences, ils sont également attentifs aux éléments annexes d'un CV qui peuvent témoigner de la capacité d'un candidat à vivre en groupe et à se préoccuper des autres ».



Céline Boff